

Chercheurs et viticulteurs partenaires pour l'innovation : interactions, institutions et apprentissages

YUNA CHIFFOLEAU, FABRICE DREYFUS, JEAN-MARC TOUZARD

Comme pour l'article précédent, il s'agit d'une analyse réflexive d'une expérience de partenariat entre chercheurs et acteurs de développement. Mais celle-ci se distingue par certains traits spécifiques. Ici, les partenaires chercheurs sont dans le temps de leurs « premières » recherches. Ils les construisent sous la contrainte reconnue des besoins des partenaires professionnels dont l'objectif est de restructurer, par l'innovation, le système des coopératives viticoles. Dans le bilan de cette démarche, au demeurant classique, de recherche/action, les auteurs privilégient la conceptualisation et la théorisation plutôt que les résultats concrets produits par cette interaction. C'est cet effort de positionnement dans les théories sociologiques qui en fait l'intérêt.

Introduction

Les transformations en cours au sein de l'agriculture et de la société française modifient les questions adressées à la recherche agronomique, mais aussi l'organisation même des relations entre les chercheurs et les acteurs économiques ou politiques susceptibles d'utiliser les résultats de leurs travaux.

Au sein d'un organisme comme l'Inra, la notion de « recherche en partenariat » est ainsi mise en avant pour qualifier le développement de travaux impliquant ces différentes catégories d'acteurs dans l'élaboration, la conduite et la valorisation d'un projet de recherche (Inra, 1998 ; Sebillotte, 1999). Mais ce type de recherches recouvre en fait une diversité de situations et les interrogations et controverses sur ses fondements épistémologiques, ses modes de gestion et d'évaluation sont nombreux (Hatchuel, 2000).

YUNA CHIFFOLEAU
Sociologue
chiffole@ensam.inra.fr

FABRICE DREYFUS
Agronome
dreyfus@ensam.inra.fr

JEAN-MARC TOUZARD
Économiste
touzard@ensam.inra.fr

Abstract – Researchers and wine-growers, partners for innovation : interactions, institutions and mutual learning.
This article presents a reflexive analysis of the evolution of a partnership between researchers and professionals of the wine sector in Languedoc-Roussillon, within the framework of a research project about wine cooperative firms ability to cope with the current changes. This partnership is seen as a sequence of action systems geared to one another, studied through analytic categories based on the main outputs of structural interactionism and sociology of organisations. Each action system is identified through objects, actors and coordination structures. The evolution of those systems is analysed as a learning process of each actor involved in the partnership, according to his own cognitive project. This learning process enables the progressive delineation of the ways by which partnership develops. Its strengthening and its success depend on a) the shape of the social capital developed by researchers, b) the gearing of autonomous regulation and control. Social capital can be evaluated through the relevance of the content of interactions as well as through the specific array of the structural positions of those involved in them. Those interactions between researchers and other actors of the Languedoc-Roussillon wine sector build an autonomous form of regulation of the system whereas organisations (research institute, firms) frame this autonomy within sets of rules and procedures.
© 2001 Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS. Tous droits réservés

agronomy / partnership / structural interactionism / sociology of organisations / wine makers cooperative / Languedoc-Roussillon / France

L'objet de cet article est précisément de contribuer aux débats sur la nature et l'évaluation des « recherches en partenariat » en soutenant que leur efficacité repose sur des dynamiques d'apprentissage conditionnées à la fois par la forme du capital social développée par les chercheurs et par la manière dont se combinent les interactions constitutives du projet avec les formes de contrôle qu'exercent les organisations (scientifiques, économiques) plus larges dans lesquelles elles s'insèrent. Pour appuyer cette proposition nous développerons une analyse réflexive de l'évolution de nos pratiques de recherche au sein d'un projet qui affichait formellement cette orientation de partenariat. Partie prenante d'un programme national de l'Inra concernant les recherches « pour et sur le développement territorial », ce projet¹ visait à étudier, avec des acteurs du secteur viticole, l'évolution des stratégies des coopératives engagées en Languedoc-Roussillon dans la transition vers la production de vins de qualité (Inra DADP, 1999).

Le caractère réflexif de cette analyse passe par un examen a posteriori des interactions entre chercheurs et acteurs viticoles : consultation des documents et notes du projet, reconstruction collective de ses différentes phases, entretiens historiques avec certains

Activ, Inra-SAD Montpellier
Action collective, territoire
innovation en viticulture,
UMR « Innovation », Inra-S
2, place Viàla, 34060 Montpellier
cedex 2, France

¹ Projet « Adaptations
du secteur coopératif en
Languedoc-Roussillon »,
conduit entre 1994 et
1999 dans le cadre du
programme régional Inra
DADP (cofinancement
Inra-région Languedoc-
Roussillon).

partenaires... Les risques de distorsion des faits associés à ce type de démarche (Morin, 1986) ont pu être atténués par la confrontation permanente de nos points de vue, associés à des disciplines différentes. Cette réflexivité s'appuie aussi sur un cadre théorique qui procède directement des travaux conduits dans le projet. En effet, les approches économiques et sociologiques développées ont débouché sur un modèle interactionniste des processus d'innovation en milieu coopératif et rural (Chiifoleau, Dreyfus et Louzard, 1999). Les catégories analytiques de ce modèle s'avèrent aussi mobilisables pour étudier l'évolution des interactions entre chercheurs et partenaires, engagés en quelque sorte dans une innovation de second rang que constitue le partenariat du projet de recherche.

Le cadre d'analyse : interactionnisme structural et sociologie des organisations

Pour rendre compte de l'évolution du partenariat entre chercheurs et partenaires du secteur coopératif viticole, nous proposons un cadre d'analyse qui associe les apports de l'interactionnisme structural et de la sociologie des organisations.

Interactions, identités et contrôle

L'interactionnisme structural se réfère aux approches qui, à la suite des travaux de H.C. White, considèrent les réseaux d'interactions (et non les individus ou les structures en tant que tels) comme objet central de l'analyse sociologique (Degenne et Forsé, 1994). Au sein du « magma » instable des interactions sont repérables des « identités », formations sociales que l'on peut reconnaître par la densité et la récurrence des interactions qui les construisent, et plus fondamentalement par les principes qui réunissent les individus qui en font partie (White, 1992). La stabilisation temporaire de ces identités est liée à des efforts de contrôle de l'action collective, concrètement à travers le développement d'une logique d'organisation, ou, pour reprendre les termes de White, d'une « discipline ». Celle-ci s'appuie sur des règles qui sont soit construites dans le cadre des interactions considérées, soit adoptées comme institutions, issues du découplage d'interactions antérieures. La stabilisation d'une identité dépend également des caractéristiques morphologiques des réseaux qui la structurent, en particulier des positions qu'y occupent les individus (analysées à partir du concept d'équivalence structurale) et des interactions entre ces positions. Règles et réseaux (intra ou inter-identités) constituent alors ce que nous appellerons une « structure de coordination » qui, associée à l'exercice d'une discipline spécifique, permet d'assurer la compatibilité (temporaire) des actions. Les interactions constitutives du fait social sont donc à la fois productrices d'identités, de règles, de structures et d'un mouvement permanent susceptible de les modifier.

Des systèmes d'action organisée autour d'objets spécifiques

La mobilisation des principes généraux de l'interactionnisme structural suppose, pour analyser des situations concrètes de recherche en partenariat, de spécifier les interactions et les identités retenues, dans une démarche heuristique qui rejoint celle que peut développer la sociologie des organisations. Parmi la multiplicité des interactions sociales, il convient en effet de ne retenir que celles qui interviennent sur des objets jugés pertinents par rapport à une action, dans cet article, une action de recherche en partenariat sur les coopératives. La sélection de ces objets et des interactions associées (directes ou médiatisées) permet alors de (re)construire le processus de recherche en partenariat comme une succession de « systèmes d'action organisée » (Friedberg, 1992), conçus avant tout comme des hypothèses de recherche, et dont la coordination n'est ni donnée ni définie a priori. Les limites et les caractéristiques de ces systèmes d'action sont à chaque fois précisées à travers trois grandes catégories analytiques :

– *Les objets de l'action*, matériels ou immatériels, peuvent avoir une portée très large (des connaissances sur un secteur) ou au contraire très limitée (une enquête, une réunion, une publication...). Dans ce cas il s'agit alors plutôt d'objets intermédiaires contribuant à la réalisation d'un objet final dans un système d'action plus large.

– *Les acteurs*, interagissant sur ces objets, sont animés par des objectifs qu'ils cherchent à atteindre à travers le développement d'un capital social, entendu comme un investissement dans des relations sociales avec des perspectives de retours (Lin, 1999).

– *La structure de coordination* est définie comme l'ensemble des éléments qui interviennent pour stabiliser les interactions autour de l'objet considéré : règles ou normes inscrites dans des dispositifs préexistants ou construites au cours des interactions, réseaux socio-professionnels qui permettent le développement d'éléments de coordination moins formels (confiance notamment) indispensables à l'ajustement contingent des acteurs dans l'action (Coleman, 1990).

La recherche en partenariat : une articulation de systèmes d'action

L'analyse des systèmes d'action organisée, qui associe chercheurs et partenaires, suppose aussi de préciser les modalités de leur articulation en retenant au moins trois dimensions complémentaires.

– *L'emboîtement* des systèmes d'actions, depuis ceux qui concernent des objets ponctuels ou intermédiaires, jusqu'au processus global constitué autour d'un objet plus large et moins précis (la réalisation d'un programme sur plusieurs années). Cet emboîtement traduit une hiérarchie entre les objets de l'action et entre certaines composantes de chaque structure de coordination.

– *L'enchaînement temporel* des systèmes d'action, dont les ruptures sont liées à des changements significatifs concernant l'objet de l'action, les acteurs ou la

structure de coordination. Cette articulation présente des irréversibilités liées aux phénomènes de mémoire et d'apprentissage collectif.

Le degré d'autonomie et de contrôle entre les systèmes d'action du projet de recherche et des systèmes d'action collatéraux ou englobants. Dans l'analyse des interactions entre chercheurs et acteurs viticoles, quatre niveaux différents peuvent en effet être distingués : 1) les interactions « horizontales » entre chercheurs, viticulteurs, responsables économiques ou politiques directement concernés par le projet de recherche. Celles-ci forment les éléments fondamentaux des systèmes d'action constitutifs du projet, au centre de notre analyse ; 2) les interactions « verticales » au sein des organisations auxquelles appartiennent les différentes catégories d'acteurs et qui peuvent exercer un contrôle externe sur le système d'action de recherche (Institut de recherche pour les chercheurs, coopérative ou organisation professionnelle pour les partenaires) ; 3) les interactions s'exerçant plus largement dans les secteurs ou « mondes de production » (Salais et Storper, 1993) dans lesquels s'insèrent ces organisations (la « communauté scientifique » pour l'Inra, le « monde de la production et du négoce du vin » pour une coopérative) ; 4) les interactions sociales plus englobantes susceptibles de constituer des contraintes mais aussi des repères communs pour des acteurs souvent d'origines très différentes.

Cette dernière dimension montre que le contrôle et la structure de coordination d'un système d'action peuvent être à la fois issus d'un jeu d'acteurs extérieurs, en situation hiérarchique et exerçant une *régulation de contrôle* (dans une société, une organisation), et produits par les interactions qui constituent le processus étudié et qui exercent alors une *régulation autonome* (Reynaud, 1989).

L'histoire du partenariat à l'épreuve du cadre d'analyse

Les traits généraux des systèmes d'action du projet de recherche

Analyser le développement du projet (*encadré 1*) comme un système d'action organisée articulant plusieurs sous-systèmes permet tout d'abord de repérer des régularités qui structurent l'ensemble du processus. Celles-ci peuvent être présentées en fonction des trois catégories d'analyse des systèmes d'action.

Les *objets successifs de l'action* sont avant tout de nature cognitive, formalisés sous la forme de concepts et de méthodes, d'éléments de diagnostic et de prospective, inscrits dans plusieurs types de supports matériels (rapports, plaquettes, articles...). Certains de ces objets sont accessibles à la fois aux chercheurs et aux acteurs de la coopérative ou du secteur viticole régional.

Les *acteurs* s'organisent autour d'un noyau de chercheurs et d'étudiants (5-6 personnes). Au sein de l'identité ainsi constituée, chacun a des rapports diffé-

rents aux objets de l'action, selon les statuts et les disciplines. En revanche, le groupe partage certains choix méthodologiques et concrètement se réunit autour d'études de cas, associant recherche et action. L'observation, voire l'activation, des réseaux d'acteurs dans une situation donnée et référencée est alors une condition importante pour accéder à la connaissance. La coopérative de Puisserguier constitue à ce titre l'un des partenaires clés du projet. Les acteurs y sont nombreux² et également hétérogènes du point de vue de leurs ressources et activités, mais surtout de leurs rapports aux objets de l'action (raisin, vin). Une attention particulière est accordée à l'écoute des adhérents « anonymes », un petit groupe d'acteurs aux statuts variés (président et administrateurs, directeur, secrétaires) est présent dans un nombre plus important de systèmes d'action du projet de recherche.

Les *structures de coordination* présentent à leur tour des caractéristiques communes liées aux dispositifs formels procédant des mondes de la recherche et de la viticulture. La politique viticole, les règlements statutaires ou spécifiques à chaque coopérative encadrent les choix des acteurs viticoles, décideurs ou non, y compris dans leurs interactions avec les chercheurs. Dans le monde scientifique, les disciplines mobilisées par les chercheurs exercent un contrôle sur les productions autant que l'organisation du laboratoire, de l'Inra ou du programme régional dans lequel s'insère le projet. Les interactions internes au projet ont également produit des éléments formels intervenant dans la coordination des interactions successives : comité de pilotage, conventions pour certaines études, procédures de travail... Cependant, ce sont surtout les éléments informels et la constitution de réseaux interpersonnels qui ont transformé le projet et ont conduit à une autonomisation du processus à travers la constitution d'une nouvelle équipe de recherche, en relation plus forte avec différents acteurs de la filière.

Toutefois, au-delà de ces caractéristiques récurrentes, l'existence même d'un « système d'action de recherche » correspondant à l'ensemble du projet apparaît discutable. Les systèmes d'action liés au projet se sont plutôt structurés selon plusieurs phases dans lesquelles l'orientation scientifique, la structure de coordination et les acteurs apparaissent relativement stabilisés. La première phase « institutionnelle » du projet s'est avérée très formelle et large dans les questions traitées. Ensuite, l'ouverture vers une opération de terrain et la sociologie a débouché sur un travail avec une coopérative et de nouveaux chercheurs. La phase finale du projet a permis une intégration des différentes opérations engagées, un élargissement des relations des chercheurs et une diversification de leurs partenaires.

Projets cognitifs, systèmes d'action et apprentissages

Dans le cours de l'action, les acteurs sont amenés à faire de nouveaux choix, reliés à ceux des autres membres du système d'action et dont la combinaison construit le projet collectif. Cette construction ne peut se réduire à une négociation dans laquelle les ressources et les choix sont définis. Elle possède aussi une

² 550 livreurs de raisin en 1998, répartis sur les communes de Puisserguier et Maureilhan (Hérault) : 15 % de viticulteurs à temps complet en activité, 35 % de pluriactifs et 50 % de retraités. Les adhérents exploitent officiellement entre 10 ares et 50 hectares (moyenne 3,5 hectares).

Encadré 1. Chronique du projet

1. L'origine du projet

Le projet émerge en 1994 de la rencontre entre les attentes scientifiques de deux chercheurs et l'incitation exercée par un programme national de l'Inra sur le développement régional. La relation avec les partenaires professionnels se limite à un accord de principe de la Fédération régionale de la coopération agricole (FRCA), conformément aux conditions de partenariat demandées par le programme.

2. La mise en place d'un partenariat institutionnel

Entre 1995 et 1996, le projet se construit autour d'un comité de pilotage qui réunit à huit reprises des chercheurs et des représentants des institutions liées au secteur coopératif régional. Le groupe mène alors deux types d'activités, a) la définition et le suivi d'études économiques réalisées par des étudiants, b) la confrontation de points de vue individuels et institutionnels sur les évolutions des coopératives. Les relations se renforcent entre les participants parce que le projet fournit un premier ensemble de résultats tangibles (mémoires, synthèses, articles scientifiques), mais surtout assure un rôle minimum de coordination et d'expression de points de vue.

3. L'introduction de la sociologie et l'émergence d'un partenariat local

En novembre 1996, les chercheurs du projet participent à l'animation d'une formation du Cnearc³, qui prend l'exemple des coopératives viticoles pour étudier les innovations en milieu rural. La formation s'organise autour d'enquêtes sociologiques visant à analyser la diversité des points de vue sur une innovation en cours, la plantation de nouveaux cépages au sein de la

coopérative de Puisserguier. Le succès de cette opération pédagogique enclenche des relations durables entre des viticulteurs de Puisserguier et les chercheurs ou enseignants du projet. Ces relations se poursuivent par le démarrage d'une thèse en sociologie sur l'évolution des réseaux des adhérents de cette coopérative. L'opération pédagogique révèle au comité de pilotage l'intérêt d'une approche sociologique. L'objet même de recherche se modifie puisqu'il intègre explicitement l'organisation coopérative et les réseaux sociaux dans lesquels s'insèrent ses adhérents.

4. Renforcement d'un partenariat à deux niveaux

En 1997 et 1998, deux types d'opérations de recherche se développent au sein du projet.

– Le comité de pilotage poursuit ses travaux au niveau régional, en encadrant des études sur des problèmes plus précis de coordination dans les coopératives, ce qui permet une nouvelle génération de mémoires et d'articles. On observe un relâchement progressif du comité (une seule réunion en 1998), auquel se substituent des collaborations plus fortes entre certains de ses membres.

– Les études engagées avec la coopérative de Puisserguier prennent de l'ampleur, du fait des investissements réalisés par la thésarde (enquêtes, restitution locale sous forme de plaquette...), auxquels se rajoute un travail sur « l'installation en milieu coopératif viticole » d'une technicienne de l'Inra. Les résultats sont également valorisés en dehors du cadre local (via des études comparatives), ce qui permet notamment de participer à l'élaboration de propositions politiques. L'idée de constituer une équipe de recherche sur l'innovation viticole à

partir du terrain commun de Puisserguier se précise en 1998 et suscite une stratégie de renforcement du laboratoire en sociologie et en agronomie.

5. Clôture du projet

La clôture formelle du projet est marquée par l'organisation le 2 avril 1999 d'un séminaire qui présente les résultats des travaux menés à Puisserguier et au niveau régional. Coorganisé par l'Inra et la FRCA, il a lieu symboliquement dans un caveau lié à la coopérative et rassemble plus de 120 personnes de statuts hétérogènes : chercheurs, viticulteurs, directeurs de coopératives, techniciens agricoles, représentants de l'administration, étudiants... L'assemblage de présentations scientifiques, d'exposés de vulgarisation, de discours politiques et de convivialité permet de clore le projet dans une rencontre chargée d'émotions. Les actes sont largement diffusés au niveau régional (Inra, FRCA, 1999). Mais les relations qui se sont construites durant le projet se renforcent après sa disparition formelle. Les chercheurs qui s'y étaient impliqués constituent l'équipe de recherche Activ, rattachée à l'Inra-SAD de Montpellier. Leurs productions scientifiques sont marquées par l'intégration progressive des approches économiques et sociologiques et contribuent à l'élaboration d'une UMR. Les relations avec les viticulteurs de Puisserguier se poursuivent, en particulier à travers des enquêtes agronomiques, mais aussi parce qu'un responsable de la coopérative prend une place croissante au niveau régional et national. En même temps, les relations avec les responsables d'institutions liées à la viticulture se renforcent : publications communes, consultations croisées, embauches d'ex-stagiaires du projet, réponses communes à des appels d'offre, démarrage de nouveaux projets de recherche...

dimension d'apprentissage du fait du caractère problématique de la situation et de la nécessité d'en élaborer une représentation tant pour l'individu que pour le groupe. Ainsi, l'évolution des systèmes d'action repose sur un apprentissage collectif qui répond à un double projet cognitif (Favereau, 1994), a) tourné vers l'environnement externe (communauté scientifique, marché...), b) tourné vers l'environnement interne

(compétences, modes d'organisation du travail...). La rencontre entre les aspects cognitifs des projets de plusieurs groupes d'acteurs (chercheurs, salariés d'organisations régionales et décideurs de la coopérative) permet alors de construire un partenariat stable et à bénéfices partagés.

Par exemple, le projet cognitif en interne des acteurs de la coopérative se développe (pour partie) autour

³ Centre national d'études agronomiques des régions chaudes.

d'une question : « Que doit-on faire, avec ce dont on dispose, pour mobiliser nos adhérents ? », alors que le projet des chercheurs est (pour partie) d'éclairer les conditions et les mécanismes de l'action collective au sein des coopératives. La proximité de ces questions permet une reformulation plus ou moins précise mais commune, qui joue le rôle temporaire d'objet (immatériel) d'un système d'action organisée ad hoc aux contours du partenariat. Bien entendu, les acteurs de la recherche ont un rapport spécifique avec cet objet et c'est précisément cette différence qui permet l'apprentissage et l'efficacité du système d'action.

Pour autant, la stabilisation du partenariat est liée à des jeux répétés d'évaluations que chaque individu ou collectif peut réaliser au cours des interactions qui constituent le processus de recherche. Pour cela des produits tangibles, associés aux différents systèmes d'action du projet, sont nécessaires. Ces objets sont indispensables aux évaluations qui s'opèrent dans l'organisme de recherche, dans la coopérative et le secteur viticole. Un rapide bilan montre que les différents acteurs engagés durablement dans le projet ont effectivement pu retirer des avantages concrets, se prévaloir d'objets remarquables dans leurs organisations ou monde professionnels et améliorer leur position dans leurs propres réseaux ou champ d'activité. Les publications scientifiques, les mémoires d'étudiants, une thèse... sont évidemment essentiels pour l'affirmation des chercheurs ou des étudiants, et pour l'évaluation scientifique individuelle et collective. De même, pour un responsable de coopérative, l'accès à des informations nouvelles sur son contexte d'action est important, tout comme la diffusion de résultats et la réalisation d'événements largement visibles. Cela reste cependant secondaire face à l'utilisation stratégique du caractère scientifique de ces informations et de la relation qu'il entretient avec une institution de recherche pour renforcer une notoriété (individuelle ou collective), formuler de nouveaux discours ou propositions politiques, et plus généralement améliorer une position de pouvoir au sein de réseaux professionnels ou politiques.

Une forme de capital social spécifique pour un partenariat efficace

Au-delà des objets, acteurs et structures de coordination mobilisés ou produits, la trajectoire du projet de recherche en partenariat peut s'analyser à travers la forme du capital social développée par le collectif de chercheurs. Ses caractéristiques, en effet, contribuent à expliquer l'efficacité de la collaboration. Elles se définissent à la fois par la spécificité du contenu des interactions que les chercheurs ont cherché à développer et par la diversité de leurs positions d'équivalence.

Recherche-action et spécificité du contenu des interactions

Le collectif de chercheurs a choisi une posture de recherche-action en faisant participer les acteurs à la construction des connaissances scientifiques tout en contribuant à faciliter les processus innovants en cours (Casabianca et Albaladejo, 1997). La participation réciproque aux projets cognitifs de chacun suppose de donner aux phénomènes étudiés une explicitation, accompagnée de pistes d'action, que les acteurs sont clairement invités à s'approprier, valider ou ignorer, voire laisser disparaître. Cela nécessite pour les chercheurs de fournir des informations accessibles et des propositions ouvertes, issues d'efforts de traduction particuliers, mais aussi d'une mise à jour de la parole de ceux qui n'ont pas accès aux espaces de discussion et aux lieux de décisions, pour motiver en retour la participation des « anonymes » et éclairer leur rapport, jusque-là inconnu, à la construction du projet collectif. La « plaquette » (encadré 2) ne constitue que l'une des séquences du projet mais a l'intérêt d'illustrer cette spécificité du contenu des interactions. Dans cet exemple, les informations et pistes d'action sont apportées à l'ensemble des producteurs, officiels ou non, à travers la retranscription de leurs points de vue, dans leur diversité, facilitant ainsi une évaluation par chacun d'entre eux. L'équipe participe ainsi directement au projet cognitif de la coopérative. À l'inverse, les membres de la coopérative et les partenaires régionaux ne participent pas seulement au projet cognitif des chercheurs d'une manière passive, en répondant sim-

Encadré 2. L'opération « plaquette »

À la suite d'une première phase de recherche dans la coopérative de Puisserguier, le groupe de chercheurs réalise un document de type « plaquette », à destination de l'ensemble des adhérents et travailleurs informels de la coopérative. Celui-ci comporte des extraits de leurs discours, exactement retranscrits, présentant la diversité des points de vue sur la « nouvelle viticulture » et ses conséquences : tensions, doutes et interrogations, suscités par les innovations prescrites par les décideurs, mais aussi points de convergence entre coopérateurs qui semblent pourtant avoir moins d'échanges entre eux. Cette plaquette permet aussi de témoigner d'un certain type de recherche, disposé à rendre compte de points de vue habituellement non-dits, le plus fidèlement possible et en respectant l'anonymat des personnes. Le groupe de chercheurs souhaite ainsi pouvoir diminuer la réticence potentielle des « anonymes » à répondre à de futures enquêtes. La plaquette est accompagnée d'un coupon-réponse permettant aux lecteurs de réagir et de signaler les thèmes sur lesquels ils souhaiteraient avoir des informations ou discuter. L'objectif n'est pas tant d'obtenir de nombreux renvois que de mettre à jour des points de vue éventuellement non identifiés. Tout en se déclarant « secoués » par les résultats qu'elle présente, mais avant tout motivés par les pistes d'action qu'elle laisse entrevoir et les discussions entre adhérents qu'elle semble contribuer à réactiver, les responsables de la coopérative demandent à l'équipe de poursuivre la recherche-action engagée, tandis que les partenaires régionaux, devant la portée générale du travail réalisé à Puisserguier, soutiennent le développement d'une thèse en sociologie sur ce thème. L'opération « plaquette » rebondit alors sur une nouvelle série d'actions et d'interactions, où le groupe de chercheurs va d'abord fonctionner en sous-thèmes disciplinaires, associés chacun à des systèmes d'interactions spécifiques, puis essayer de croiser les approches développées dans un cadre interdisciplinaire.

plement à leurs questions. Ils construisent leurs représentations dans leurs interactions avec l'équipe et apportent leur propre contribution à la « performance du social » (Callon, 1999), par exemple à travers la consolidation d'un modèle d'organisation coopérative mieux adapté aux enjeux actuels du secteur viticole et agricole, à partir du travail réalisé à Puisserguier (Chiffolleau, 1999).

Plus largement, le collectif de chercheurs cherche le plus possible à mettre à l'épreuve de l'ensemble des acteurs un matériau explicite, accessible, à dimension opérationnelle, parfois sous une forme innovante, mettant à jour des figures et processus peu connus des responsables. En ce sens, il partage la démarche de Callon, cherchant d'une part à se faire le porte-parole d'entités cachées, d'autre part à mobiliser des outils et dispositifs pour optimiser la traduction de ses résultats.

Différence de positions d'équivalence et diversité des interlocuteurs

La forme du capital social du collectif de chercheurs doit également sa pertinence à la diversité des positions d'équivalence structurale de ses membres. Selon les termes de l'interactionnisme structural, deux acteurs ont une même position d'équivalence structurale lorsqu'ils ont des interactions semblables (nature et forme) avec les autres positions (Lorrain et White, 1971). Si pour l'ensemble des chercheurs des relations sont activées aux différentes échelles d'action, du local à l'international, une partie des interlocuteurs au moins se distingue. Par exemple, les partenaires privilégiés de l'économiste se distinguent de celui de la thésarde en sociologie : directeur vs. « membres de base » au niveau de la coopérative, institutions politiques et économiques sectorielles vs. institutions et associations liées à l'économie sociale et solidaire au niveau régional ou national. Les enseignants-chercheurs ont de leur côté établi, à l'échelle des collectivités, des relations avec le président et le directeur des coopératives ainsi qu'avec les autorités locales, de façon à rendre compte aux étudiants d'une organisation économique à la fois entreprise et association de producteurs, insérée dans un système d'action local.

De plus, la diversité des interlocuteurs tient à la diversité des « positions d'équivalence au projet » (Chiffolleau, 2001) au sein du collectif de chercheurs, le projet considéré correspondant à la production de connaissances scientifiques, pédagogiques et opérationnelles. Les positions d'équivalence au projet se repèrent en tant qu'ensembles spécifiques de pratiques techniques et sociales relatives aux objets matériels et immatériels mobilisés dans le projet, et de façon plus générale, par la qualification des « objets qui conviennent » (Boltanski et Thévenot, 1991) au regard de l'objectif fixé. Les enseignants-chercheurs considèrent le cas de la coopérative comme une situation pédagogique exemplaire pour rendre compte de dynamiques techniques enchâssées dans des dynamiques sociales ; l'économiste cherche à améliorer des modèles d'efficacité d'une entreprise raisonnés dans sa discipline et conseille les responsables sur cette base ; la thésarde associe la capacité d'innovation de l'organisation à la

dynamique des interactions entre positions d'équivalence au projet de la coopérative et propose une nouvelle forme d'organisation pour optimiser la diversité des ressources présentes au sein du sociétariat. Cette distance au sein du collectif de recherche facilite le développement et le maintien de relations avec des acteurs évoluant eux-mêmes dans différentes positions d'équivalence au projet de la coopérative.

Toutefois, l'enjeu pour les chercheurs est de traduire cette distance en interprétations complémentaires intégrées dans le cadre de projets fédérateurs, en évitant que les acteurs confondent les positions de chacun afin de pouvoir conserver une plus grande proximité avec des interlocuteurs privilégiés. Si cela tient à la convergence forte des chercheurs autour de la conception d'un développement équitable, cela passe aussi par un changement volontaire de positions d'équivalence de leur part. Ils cherchent à la fois à investir de nouvelles relations, avec d'autres positions d'équivalence, et à intégrer les approches et résultats de leurs collègues dans leurs propres rapports aux projets scientifique et opérationnel. Il ne s'agit alors pas tant, à la manière de Callon, « de s'attacher et de se détacher » y compris avec des non-humains, que d'encourager une dynamique d'interactions entre différentes positions d'équivalence, structurale et au projet, pour optimiser les effets du partenariat. Ces interactions apprenantes constituent évidemment la force d'un partenariat construit à plusieurs, comparé à une implication d'un chercheur seul. Elles permettent la progression du projet cognitif des chercheurs et de leurs partenaires, mais aussi renseignent sur les modalités d'une collaboration efficace. C'est sur ce dernier aspect qu'il nous semble important d'insister dans la partie suivante.

Le capital social entre autonomie et contrôle

La régulation autonome : confiance et apprentissage

La succession d'interactions apprenantes permet l'acquisition progressive de connaissances sur les conditions de l'action dans le partenariat. Ces connaissances portent sur les comportements spécifiques des autres acteurs du système, sur les caractéristiques du (des) monde(s) des ces acteurs, sur les opérations successives de traduction des objets de l'action d'un monde vers l'autre, sur la construction d'une structure de coordination commune. Ces apprentissages sont d'autant plus indispensables que les acteurs sont hétérogènes et doivent apprendre à se connaître mutuellement tout en produisant les connaissances spécifiques aux objets de la recherche et aux procédures permettant de conduire le projet.

La confiance interpersonnelle conditionne toutefois ces processus d'apprentissage. Elle est indispensable car elle autorise l'engagement des acteurs dans des investissements cognitifs conjoints, dont les résultats ne sont pas donnés ex ante mais permettent la conver-

gence (Rogers et Kincaid, 1981). Cette confiance semble alors permise par une forme spécifique de capital social, où chercheurs et interlocuteurs privilégiés peuvent exercer une régulation autonome. En même temps la confiance interpersonnelle est produite, renforcée dans le cadre de jeux répétés où les chercheurs sont mis à l'épreuve, observés, et que les acteurs apprennent ainsi à connaître. Les évaluations des compétences de l'autre, de sa fiabilité, de son implication dans l'action collective, de sa loyauté... alimentent la construction de la confiance. Plus largement, la connaissance de l'autre permet de définir les limites de ses actions possibles et réduit l'incertitude sur son comportement à venir.

Apprentissage et confiance interpersonnelle constituent alors deux facteurs interdépendants, qui se construisent dans les interactions constitutives du projet en permettant fondamentalement une réduction de l'incertitude et une stabilisation des ces interactions en retour.

Les régulations de contrôle : contraintes et ressources pour des interactions apprenantes

Mais en même temps, les systèmes d'actions en partenariat ne peuvent fonctionner seulement sur une dynamique endogène d'apprentissage et de confiance interpersonnelle. La pérennité repose aussi sur la mobilisation d'institutions, de repères, de ressources qui lui sont extérieures. C'est alors un domaine et un enjeu sur lequel peut intervenir la *régulation de contrôle*. Les organisations dans lesquelles sont impliqués les différents acteurs exercent en effet un contrôle sur le projet, mais ce contrôle peut aussi directement profiter au projet ou simplement apparaître comme la contrepartie d'avantages que les acteurs retirent de leurs appartenances aux différentes organisations.

Les organisations comportent en effet des institutions (règles, normes, conventions...) qui vont servir de repères pour l'action, s'imposer comme conditions ex ante ou solutions ex post à des problèmes de coordination rencontrés dans le projet. Ainsi, a) l'organisation initialement « imposée » par le programme Inra DADP a permis d'amorcer un partenariat régional, b) l'organisation d'une activité pédagogique du Cnearc a été à l'origine d'un partenariat avec la coopérative de Puisserguier, c) l'expérience d'animation des responsables de la coopérative ou de la GRCA a permis le succès de la restitution finale des travaux...

Les organisations fournissent aussi l'essentiel des ressources humaines et économiques nécessaires au fonctionnement du projet. Dans le cas du projet sur les coopératives, les financements sont directement liés au niveau national de l'Inra et à sa coopération avec plusieurs institutions régionales. La diversité des organisations impliquées peut alors constituer un atout important pour l'action de recherche. Mais les relations entre les acteurs du projet et les organisations dans lesquelles ils s'insèrent vont aussi conditionner sa viabilité, sa justification, son efficacité. L'évaluation des produits du projet se réalise en effet dans chacune

des organisations, qui est susceptible sur cette base de conditionner la poursuite ou l'arrêt de l'opération.

Les conditions de réussite des interactions apprenantes reposent alors sur l'articulation entre régulation autonome, permettant confiance et processus d'apprentissage, et régulation de contrôle qui fournit des ressources et conditionne la viabilité même des différents systèmes d'action de recherche. Cette articulation peut faire l'objet d'une réflexion méthodologique en termes d'accompagnement de projets. La régulation de contrôle doit en effet fournir les ressources nécessaires et laisser en même temps la possibilité aux interactions de se développer, voire même, à terme, de s'autonomiser vis-à-vis de leur organisation originelle... Il s'agit là de principes aujourd'hui reconnus, qui nous semblent avoir été mis en œuvre dans le cadre du programme régional Languedoc-Roussillon.

Conclusion

L'analyse réflexive sur un partenariat conçu comme une histoire de systèmes d'action organisée, amène à rendre compte de deux conditions majeures pour optimiser son développement. Tout d'abord, l'enjeu semble être, pour les chercheurs, de savoir construire et maintenir une forme de capital social spécifique, consistant à la fois à mettre à l'épreuve des contenus explicites et opérationnels et à diversifier leurs interlocuteurs. De plus, l'activation de relations interpersonnelles informelles se fait dans le cadre d'institutions pour partie externes aux acteurs directement impliqués, pour qui elles sont à la fois ressources et contraintes. Le développement d'interactions apprenantes, qui permettent non seulement la progression des projets cognitifs de chacun des collectifs impliqués, mais aussi la connaissance des conditions et

Résumé – Chercheurs et viticulteurs partenaires pour l'innovation : interactions, institutions et apprentissages.

L'article présente une analyse réflexive de l'évolution d'un partenariat entre des chercheurs et des acteurs du monde viticole dans le cadre d'un projet concernant les adaptations des coopératives viticoles du Languedoc-Roussillon. Les apports de l'interactionnisme structural et de la sociologie des organisations sont mobilisés pour rendre compte du partenariat en tant qu'histoire de systèmes d'action organisée. Les dynamiques de ces systèmes sont analysées comme des apprentissages portant sur les modalités de développement d'une collaboration destinée à faire progresser les projets cognitifs des différents acteurs engagés dans le partenariat. Les conditions du renforcement et du succès du partenariat tiennent alors d'une part à la forme du capital social développée par les chercheurs, étudiée au travers du contenu de leurs interactions et de la position des interlocuteurs, d'autre part aux modalités d'articulation entre la régulation autonome, construite par les interactions entre chercheurs et partenaires, et les régulations de contrôle exercées par les organisations (institut de recherche, organisation économique) dans lesquelles s'insèrent ces acteurs. © 2001 Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS. Tous droits réservés

recherche agronomique / partenariat / interactionnisme structural / sociologie des organisations / coopérative viticole / Languedoc-Roussillon

modalités pertinentes pour un partenariat efficace, conduit toutefois à s'interroger sur l'évolution des métiers, à la fois du côté de la recherche et du côté du secteur viticole. Les exigences d'une recherche en partenariat sont en effet importantes pour chaque partie. Les acteurs du monde de la recherche sont amenés à modifier leurs pratiques et leurs productions : les aptitudes au dialogue et à favoriser l'expression des points de vue des partenaires sont par exemple considérablement renforcées. De même les productions plus diversifiées des recherches menées en partenariat (articles de statuts différents, plaquettes...) demandent au chercheur de réfléchir davantage aux modalités de diffusion de ses travaux. Les acteurs économiques sont de leur côté conduits à accepter un certain relativisme dans les résultats que la recherche leur transmet ou qu'ils peuvent même co-produire, à remettre en cause leurs pratiques de production, à se situer dans un monde où se côtoient différentes catégories d'informations et de savoir, notamment scientifiques. Il ne s'agit pas d'aller vers une confusion des différentes catégories de métiers, mais de développer des compétences complémentaires, spécifiques à chacun, qui ont toutefois en commun l'ouverture au dialogue et le développement de la capacité à traiter des masses croissantes d'information.

BIBLIOGRAPHIE

- Bollanski, L., Thévenot, L., 1991. De la justification : les économies de la grandeur. Gallimard, Paris, 485 p.
- Callon, M., 1999. Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail* 41, 65-78.
- Casabianca, F., Albaladejo, C. (dir.), 1997. La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats. INRA, Série Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement 30, 211 p.
- Chiffolleau, Y., 1999. Je ne vais pas aux AG et pourtant j'ai des idées : Pour une coopération rurale en Languedoc-Roussillon. *Revue des Études coopératives mutualistes et associatives* 273, 27-39.
- Chiffolleau, Y., 2001. Réseaux et pratiques de l'innovation en milieu coopératif. Thèse de doctorat en sociologie. Université Paris-V-René Descartes, 530 p.
- Chiffolleau, Y., Dreyfus, F., Touzard, J.M., 1999. Systèmes d'action innovante, systèmes localisés de production : Une approche pluridisciplinaire de la transformation de la viticulture en Languedoc-Roussillon. Communication à l'École-chercheur économie régionale, économie spatiale. Inra, Le Croisic, 8-10 décembre 1999, 15 p.
- Coleman, J.S., 1990. Foundations of social theory. The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 993 p.
- Degenne, A., Forsé, M., 1994. Les réseaux sociaux. Armand Colin, coll. « U », Paris, 288 p.
- Favreau, O., 1994. Règle, organisation et apprentissage collectif : un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes. In : Orléan, A. (Ed.), Analyse économique des conventions, Puf/économie, Paris, pp. 113-137.
- Friedberg, E., 1992. Les quatre dimensions de l'action organisée. *Revue Française de Sociologie* 32, 531-557.
- Hatchuel, A., 2000. Recherche, intervention et production des connaissances. In : Recherche pour et sur le développement territorial. Inra éditions, série Orientation et Organisation, Paris, pp. 27-40.
- Inra, 1998. Les chercheurs et l'innovation. Inra/École des Mines, 432 p.
- Inra DADP, 1999. Recherches pour et sur le développement territorial : région Languedoc-Roussillon. Inra éditions, série Orientation et Organisation, Paris.
- Inra, FRCA 1999. Les mutations des coopératives viticoles en Languedoc-Roussillon. Inra, Montpellier, 45 p.
- Lin, N., 1999. Building a network theory of social capital. *Connections* 22 (1), 28-51.
- Lorrain, F., White, H.C., 1971. Structural equivalence of individuals in social networks. *Journal of Mathematical Sociology* 1, 49-80.
- Morin, E., 1986. La Méthode : La connaissance de la connaissance. Le Seuil, Paris.
- Reynaud, J.D., 1989. Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale. Armand Colin, Paris.
- Rogers, E., Kincaid, D.L., 1981. Communication networks: Toward a new paradigm for innovation. Free Press, New York.
- Salais, R., Storper, M., 1993. Les mondes de production. Éditions Ehes, Paris, 463 p.
- Sebillotte, M., 1999. Recherches sur et pour le développement régional. *Revue d'Économie régionale et urbaine* 3.
- White, H.C., 1992. Identity and control. University Press, Princeton, NJ, 423 p.